

PASSONS À L'ACTION !

Sur le territoire de la Communauté de Communes, les actions prioritaires sont la préservation des milieux herbeux (pelouses*, prairies, friches, buissons) et des secteurs non ou peu exploités.

Vous avez un projet pour la biodiversité ou pouvant l'impacter ? Contactez l'animateur Natura 2000 03.73.84.01.20 - 07.77.61.33.53

SAUVEGARDER LES HERBAGES

Les pelouses*, les prairies et les friches sont des milieux très importants sur la commune de Curtil-Vergy. Il est primordial de préserver toutes les pelouses et les prairies identifiées sur le territoire, y compris celles de toutes petites tailles, englobées dans le vignoble, et de poursuivre une gestion par la fauche ou le pâturage des plus grandes unités.

GARDONS NOS VIEUX ARBRES ET PRÉSERVONS LES LISIÈRES

Au regard de la surface de forêts, il est important de mettre en place des îlots de « vieillissement ». Le maintien d'arbres de gros diamètre, abritant de nombreuses cavités, fissures ou blessures - depuis leur base jusqu'aux plus grosses branches de la canopée - est essentiel pour beaucoup d'insectes et d'oiseaux. Des îlots de vieillissement de quelques hectares favoriseront une forêt plus proche de son état naturel. Les coupes forestières de petite superficie et un entretien léger des sentiers sont nécessaires au maintien des lisières forestières et des petites pelouses riches en biodiversité, tout en respectant les dates d'intervention, hors saison de reproduction de la faune.

AVIS DE RECHERCHE

Le Petit-duc scops est un des plus petits rapaces nocturnes, de la taille d'un merle. Migrateur en Afrique, il revient au mois d'avril et son chant flûté, répété toutes les deux à trois secondes, est alors facile à repérer même dans les villages. Attention à ne pas le confondre avec le chant de l'Alyte... Recherchons-le dans l'Arrière-Côte et le Val de Vergy !



Pour transmettre des données ou les consulter : ccgevreynuits-obs.fr

© Bohuš Čičel

CURTIL-VERGY Plan Local de Biodiversité

Un relief marqué, un vaste versant forestier sur la butte de Mantuan et un réseau de pelouses* sèches très morcelé



© Daniel Sirugue

POUR ALLER PLUS LOIN DES MILIEUX ET DES ESPÈCES REMARQUABLES À PRÉSERVER

Forêts humides d'aulnes et de frênes	Prairies de fauche	Champs avec plantes messicoles*	Dalles rocheuses	Végétation de hautes herbes bordant l'eau
Forêts de chênes des plateaux	Pelouses sèches		Falaises et éboulis calcaires	
Forêts de hêtres des plateaux	Pelouses humides			
Lisières forestières humides	Pelouses très sèches			
	Lisières sèches des forêts sur calcaire			
	Végétations arbustives à Buis et Genévrier			



Forêts humides d'aulnes et de frênes © Pierre Juillard

MILIEU	GROUPE D'ESPÈCES	NOM	STATUT DE PROTECTION	LISTE ROUGE* REGIONALE	DERNIÈRE OBSERVATION
MILIEUX HERBACÉS		Potentille à petites fleurs / <i>Potentilla micrantha</i> Ramond ex DC., 1805		En danger	2015
		Ephippigère des vignes / <i>Ephippiger diurnus</i> Dufour, 1841		Vulnérable	2004
		Sylvandre helvète / <i>Hipparchia genava</i> (Fruhstorfer, 1908)		Vulnérable	2016
FORÊT		Barbitiste des Pyrénées / <i>Isophya pyrenaica</i> (Serville, 1839)		En danger	2016

LEXIQUE

Karst : Relief formé par les eaux qui coulent en souterrain, traversent et creusent les couches géologiques
Liste rouge : Liste qui définit l'état de santé d'une espèce animale ou végétale et le risque de disparition d'un territoire
Messicole : Plante vivant uniquement dans les champs cultivés, et dépendantes de certaines pratiques agricoles
Pelouse : Désigne ici un type de végétation herbeuse sur des sols calcaires secs, généralement maintenue grâce au pâturage

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE !

La Stratégie Intercommunale d'Engagements pour la Nature (SILENE) a pour objectif la prise en compte de la biodiversité sur le territoire de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges et des 55 communes la composant. Ce travail contribue à l'élaboration des documents de planification et à l'intégration de la biodiversité dans tout projet. Pour toutes questions, ou pour obtenir les données précises de localisation des espèces et des milieux remarquables, vous pouvez nous contacter :

Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
 Direction de la Biodiversité et du Développement Durable
 3 rue Jean Moulin - BP 40029 - 21701 Nuits-Saint-Georges Cedex
 Tél : 07.77.61.67.69 - 03.80.51.01.70 - jean-christophe.weidmann@ccgevreynuits.com



Document réalisé par la Direction de la Biodiversité et du Développement Durable de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, avec la participation du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, du Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne, de l'Association Pirouette Cachouète, de la Ligue pour la protection des Oiseaux de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire et de Bourgogne Nature. conception graphique : David Giraudon - Impression : Comimpres



© Pierre Juillard

Des traces anciennes de pâturage

Auparavant dédiées à l'élevage de petits troupeaux, les pelouses* sèches ont été abandonnées à partir des années 1940, ce qui a entraîné une importante reconquête par les arbustes et par les pins noirs. Ces milieux secs et ensoleillés, piquetés de buissons, sont devenus très rares dans le Val de Vergy. Leur végétation très variée attire des espèces rares de reptiles, d'oiseaux et de nombreux papillons. Les pelouses* peuvent être maintenues grâce au pâturage de petits troupeaux, mais la présence des herbivores sauvages contribue aussi à leur préservation.



© Gilles San Martin

Montez le son !

Le Barbitiste des Pyrénées est une petite sauterelle typique des pelouses* sèches, des talus des routes, des friches et des haies, que l'on peut voir perchée dans les buissons ou les ronces. Elle chante toute la nuit, mais son chant composé d'ultrasons ne s'entend pas à plus de 1 ou 2 mètres. Discrète, elle a longtemps été considérée comme très rare en Bourgogne. On la connaît surtout du Châtillonnais au sud de la Côte-d'Or, ainsi que dans l'Arrière-côte dijonnaise.



© Pierre Juillard

Entre ombre et lumière

Le Trèfle alpestre est une plante des lisières des forêts sèches de chênes et de charmes. Très rare en Bourgogne, vous ne pourrez la trouver qu'en Côte d'Or. Sur le territoire, vous pouvez l'observer au bord des chemins et dans les clairières des forêts rabougries de la Côte et de l'Arrière-Côte, en compagnie d'autres plantes rares et de papillons protégés comme la Bacchante.

À RETENIR !

➡ Les pelouses* sèches et les prairies un important témoin de l'élevage de petits troupeaux et un très grand nombre d'espèces rares pour la région

➡ La forêt de vastes massifs forestiers, réservoirs de biodiversité, présentant une belle diversité de milieux, assurant la protection de la qualité de l'eau

➡ Un cours d'eau avec quelques prairies et boisements humides, très rares sur le secteur

La commune fait partie du réseau Natura 2000.

LES SITES REMARQUABLES DE CURTIL-VERGY

La commune de Curtil-Vergy, d'une superficie de 270 hectares, est une des plus petites du territoire. Située dans le Val de Vergy, elle s'étend sur 200 mètres de dénivelé depuis les sommets de la butte forestière de Mantuan jusqu'aux berges de la rivière du Meuzin.

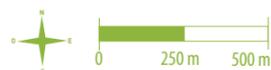
Le village, entouré de petits jardins et de parcelles boisées et surplombé par les ruines de l'ancienne Abbaye de Saint-Vivant, est situé au pied de la butte de Vergy. Il domine une petite vallée sèche qui s'étend entre la butte de Vergy et le massif de Mantuan, où quelques pelouses* sèches subsistent dans le vignoble et les champs cultivés.

Au sud du village, jusqu'aux bords du Meuzin, s'étend un long versant constitué de champs et de prairies entretenues par pâturage.

La forêt couvre une large partie Est du territoire communal. Forêt de hêtres, de chênes et pinèdes alternent sur les flancs et le sommet de la butte de Mantuan.

5 sites remarquables ont été identifiés sur le territoire de Curtil-Vergy. Ils regroupent les secteurs les plus importants de la commune, depuis le grand massif forestier du Bois de Mantuan jusqu'aux pelouses* sèches de la Butte de Vergy. Répartis sur l'ensemble du territoire communal, ils rendent compte de la richesse de son patrimoine naturel. Entre ces sites, les bandes herbeuses (haies, bords de routes, de champs et de vignes) et les friches sont très importantes pour les cycles de vie des espèces.

-  Cours d'eau
-  Cultures
-  Forêts
-  Friches
-  Haies et broussailles
-  Pelouses
-  Plantations de conifères
-  Prairies
-  Vignes
-  Village



PELOUSES ET FORÊTS DU SOMMET DE LA BUTTE DE VERGY *Falaises et rochers*

La crête étroite et rocailleuse de la butte de Vergy est couverte par des forêts de chênes rabougris et des pelouses* sèches. L'Éillet des rochers est une plante rare en Bourgogne que vous pouvez observer ici.



© Pierre Juillard

PELOUSES DE LA BUTTE DE VERGY *Un témoin du passé*

Autrefois les pentes de la butte de Vergy étaient couvertes de pâturage. On y trouve encore des lambeaux de pelouses* sèches, fortement colonisés par les buissons. Vous pouvez observer ici l'Orobanche de la Germandrée, parasite des « germandrées » dont elles ne nourrissent à l'aide de sucçoirs.



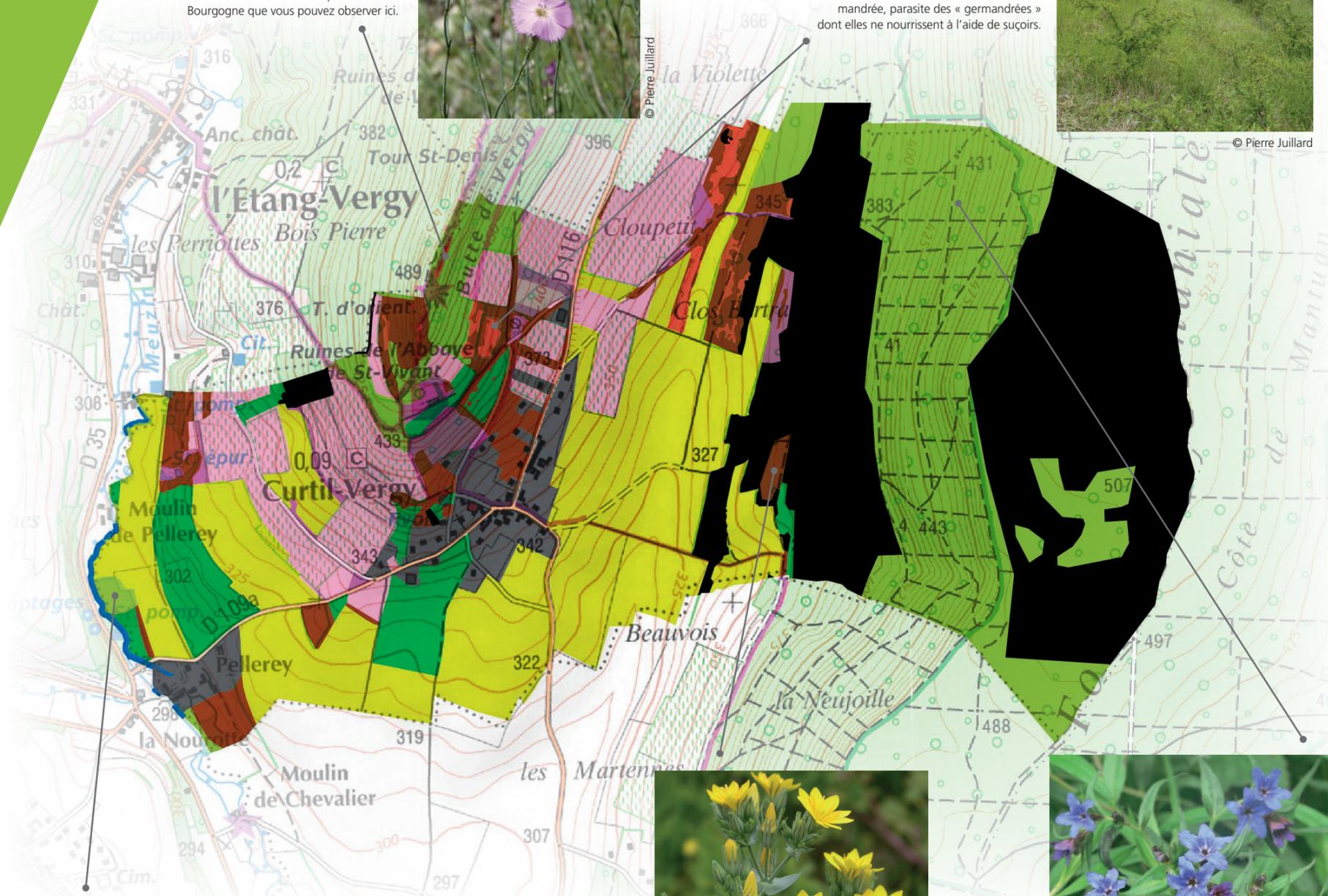
© Pierre Juillard



© Treboi-a

AUX ABORDS DU VILLAGE

Au sein du village, la mosaïque de milieux formée de friches, de petites prairies pâturées, de haies, de jardins et de vergers assure un rôle de protection des habitations par rapport aux cultures et vignes environnantes, et garantit la préservation de la ressource en eau. La Chevêche d'Athéna est un rapace nocturne que vous pourrez observer ou entendre dans le village.



© Alekskrol

FORÊT ALLUVIALE DE PELLERÉY *Des zones humides à préserver*

Près du Moulin de Pelleréy, au bord de la rivière du Meuzin, subsiste une forêt humide, constituée d'aunettes et de frênes. C'est un milieu très rare sur le territoire, en régression en France, qui se caractérise par une végétation luxuriante et diversifiée. Le cicle plongeur (photo) est un oiseau que vous pouvez observer ici.



© Olivier Pichard

OURLETS MARNEUX DE MANTUAN VERSANT OUEST *Sur les pentes de Mantuan*

Auparavant dédiées à l'élevage de petits troupeaux, les pentes sèches de la butte de Mantuan n'abritent plus que quelques rares pelouses* sèches, abandonnées au cours du XX^e siècle. Ces milieux herbeux ensoleillés, piquetés de buissons, sont devenus très rares dans le Val de Vergy. La Chlore perfoliée (photo) est une plante des sols marneux que vous pouvez observer ici.



© Pierre Juillard

FORÊTS DE PENTE ET OURLETS DU MASSIF DE MANTUAN VERSANT OUEST *Un vaste massif forestier à préserver*

Les forêts de pente de la forêt de Mantuan sont dominées par les hêtres et les chênes. On y retrouve de gros arbres et des plantes rares adaptées à la sécheresse de ce coteau, comme le Grémil bleu-pourpre.

UN RESEAU DE MILIEUX NATURELS

Localisée au sein du Val de Vergy, Curtil-Vergy est limité à l'Ouest par le cours du Meuzin, seul cours d'eau pérenne de la commune. Le vaste karst* des plateaux calcaires constitue une des principales réserves d'eau du territoire qui alimente cette rivière. Les milieux naturels associés au chevelu hydrographique (végétations aquatiques, prairies, friches et forêts humides) sont à préserver. La commune est située au pied de la butte forestière de Mantuan, vaste réservoir de biodiversité. Le réseau des milieux herbacés avec ou sans ligneux (pelouses*, prairies et friches), qui suit les versants et des fonds des petites vallées, est très important pour le déplacement des espèces animales et végétales. Les milieux herbeux ont considérablement régressé depuis le XX^e siècle, notamment à proximité du village. Il est primordial de les conserver, ou de les restaurer, car ils assurent le lien entre les pelouses* de l'amont du Val de Vergy et les grandes pelouses* de la Côte.